



<u>Date :</u>	6 novembre 2024	Présents
<u>Participants :</u>	Gilles HENRY.....	X
	Jean-François CARRIERE.....	X
	Philippe DECLERCK.....	X
	Sandrine FRADET.....	X
	Pierre-François LANNUZEL.....	X
	Anne-Yvonne LE BARZIC.....	X
	Laurence PARISELLE.....	X
	Maryse PERENNES.....	X
	Patrick POITEVIN.....	excusé
	Dominique QUERE.....	X
	Serge SALVI.....	excusé
	Marie-Claude SEGUREL.....	X

- **Inscriptions :** 333 adhérents / 239 marcheurs/ 73 nouveaux
- **Semaine bleue :** 47 randonneurs- 370 euros reversés à l'Ehpad de Perros-Guirec les Macareux via l'association Le Phare – relayée dans la presse Aucune dépense pour l'ACGR
- **Premiers secours :** 11 adhérents ont suivi l'atelier. Ce qui porte à 30 adhérents en un an le nombre d'Amis ayant rafraîchi leurs connaissances dans ce domaine.
- **Guerlédan :** 60 personnes / 3 personnes absentes et remboursées / la facture du car a été prise en charge par la participation des adhérents/ le pourboire du chauffeur 30euros + l'apéritif par l'ACGR

Réflexion sur déduction fiscale des frais de bénévolat :

- Résultat du sondage effectué le 5 octobre 2024 : Exprimés : 8, Remboursement Km : 0 (Rejeté), Défiscalisation : 4 , Statu Quo : 4
- On doit creuser le sujet de la défiscalisation, en reparler lors des prochaines réunions et décider plus tard entre statu quo ou défiscalisation.
- Remarques exprimées :
 - Avoir la certitude sur le process à mettre en place, sur la charge de travail pour l'ACGR, sur les preuves à fournir.
 - Vérifier auprès des services compétents si l'ACGR est éligible à la défiscalisation.
 - Si on décide de la mise en place, cette défiscalisation doit s'appliquer uniquement pour les bénévoles œuvrant pour l'ACGR, et pas à la participation aux activités.
 - Si intégration, l'ajouter au règlement intérieur

Site agcr22.fr :

Quid des informations privées et des informations publiques ?

- Dans l'espace privé, les photos et vidéos prises lors d'une activité interne à l'ACGR (randonnées, ateliers, sorties, ...)
- Dans l'espace public, les photos ou vidéos qui sont prises lors d'une manifestation publique ou bien organisée par l'ACGR et ouverte au public, (concert, exposition, action caritatives, ...)

On peut mettre sur le site un lien renvoyant à un montage (diaporama, vidéo, ...) réalisé par un adhérent et situé dans un espace privé (hors ACGR) sous réserve qu'il soit prévisualisé et approuvé au niveau du CA. Il faut que le statut du montage soit transparent et que l'intitulé en indique clairement l'origine.



Les évènements jusqu'à fin décembre :

- Réunion des meneurs le 12 novembre : préparation Philippe, intervention FFRP sur la sécurité
- Réunion des nouveaux adhérents le 13 novembre : préparation Gilles ; collation à prévoir (Maryse)
- Sécurité routière le 27 novembre Traouïero : affiches à distribuer ; matin : réservée à ACGR , après-midi : ouvert à tous ; prévoir collation le matin.
- Projection Polynésie : 4 décembre – Pub à faire (tous)
- Carhaix 5 décembre : 47 inscrits au 23/10/2024 (53 max) Ok avec Rouillard. RAS.
- Téléthon : 7 décembre – prévoir 2 marches 5km et 8km – Essayer de transférer les marches à l'après-midi du samedi.
- Projection Botswana et Namibie : 18 décembre faite par Sylvie et Yvon Saliou. Pub à faire (tous).
- Goûter des marcheurs le 16 décembre au Traouïero.

Les décisions sur les évènements de 2025

- Galette des rois 17 janvier (Traouïero) : animateur musical John Musique (220€)
- Expo Talents des Adhérents.es : 1 et 2 février 2025 (vernissage le 31 janvier). Appel à candidatures fin novembre pour réponses avant les vacances de Noël. ; réunion des exposants le 24 janvier.
- Holiday on Ice à Rennes le 16 février (75€)
- Celtic Legend à Brest le 7 mars.
- Buffet dansant le 14 mars 2024 : Rouzic réservé / Animateur Musical réservé Aurélien Liennel (300 €) / sur inscriptions. Choix du traiteur en cours par Maryse.
- Croisière NL-Belgique : 26 au 30 avril : 38 inscrits (annulation de 2 adhérents négociée sans frais), gratuité de 1064 € à reverser aux participants.
- Noirmoutier-Ile d'Yeu sur 2 jours 325 € / 340€. Dates à définir.
- 4^{ème} rallye : 4 juin 2025 organisé par Christine Crespo

Canada : (14 au 23 septembre 2025) :

Envoi de l'email aux 44 engagés / Inscription 22 novembre avec présence de Mr Parlouer Latitudes Extrêmes. 35 places ou 40 places assurées et après liste d'attente. Risque de demandes supérieures aux réservations voyagistes. Pourboires 60€ ? + 3 euros guide Montréal

Demande de l'association ARAL de Louannec (suite à entrevue entre Bernard Sez nec, président, la trésorière, la secrétaire d'Aral du 22/10/2024) :

- Demande d'échange entre Aral et ACGR sur certaines manifestations qui ne trouvent pas assez de preneurs ; ...
- Demande de mutualisation voyage, séjour entre ACGR et Aral : refus de l'ACGR car la mutualisation doit être à la charge du voyageur. C'est ce que l'on fait avec succès.
- OK pour afficher certaines activités d'ARAL sous réserve que cela ne contrarie par certaines de nos activités ;

Divers

- Flyer pour la galette des rois : essayer de compléter le programme 2025 autant que possible avant les congés de Noël
- Obtention de la salle E de la maison des loisirs de la rade tous les jeudis matin de 9H à 12H à partir du 14 novembre (accord Christophe Bétoule)

Prochaine réunion du CA : 4 décembre 2024 à 17h



Les Amis de la Côte de Granit Rose
Association Loi 1901
Hôtel de Ville
22700 PERROS-GUIREC